

*Date de dépôt : 2 avril 2019*

## **Rapport**

**de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition :  
Pourquoi nous ne voulons plus le mercredi matin**

*Rapport de majorité de M. Jean Romain (page 1)*

*Rapport de minorité de M<sup>me</sup> Delphine Klopfenstein Broggini (page 9)*

### **RAPPORT DE LA MAJORITÉ**

#### **Rapport de M. Jean Romain**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

#### **1. Présentation**

C'est à trois reprises que la commission des pétitions s'est penchée sur la pétition susmentionnée. Le mercredi matin est parfois sujet à interrogations de la part de divers acteurs de l'école. Cette fois-ci, ce sont deux jeunes élèves du primaire qui demandent de revenir sur la décision populaire de 2012. La commission les a entendues toutes deux, accompagnées de leurs mères respectives. Puis le département de l'instruction publique est venu expliquer son point de vue. Enfin, la commission s'est prononcée pour le dépôt de cette pétition sur le bureau du Grand Conseil.

Elle a bénéficié du suivi de M<sup>me</sup> Nadia Salama du SGGC, et les procès-verbaux ont été tenus par M. Christophe Vuilleumier, qu'elle remercie.

## **2. Audition du 25 février 2019 : Margot Chanson, pétitionnaire, accompagnée de M<sup>me</sup> Julia Chanson, sa mère, et Clelia Ben Romdhane, camarade de classe, accompagnée de M<sup>me</sup> Laure Ben Romdhane, sa mère**

Margot Chanson a rédigé cette pétition, car les enfants sont plus fatigués maintenant qu'ils doivent aller à l'école le mercredi matin que lorsque ce jour était complètement congé. Elle voulait mettre sur pieds une manifestation, mais sa maman lui a dit que cela ne se passait pas comme ça. Ses cousins dans le canton de Vaud finissent l'école à 15h.

Clelia Ben Romdhane ajoute que la pétition a été signée dans les restaurants et à l'école. Les lundis et les mardis sont chargés et les enfants sont fatigués le mercredi matin. Il y a beaucoup de devoirs, et le mercredi de congé permettrait de faire les devoirs pour éviter de les faire le week-end.

Margot Chanson ajoute que ces horaires entraînent de mauvais résultats chez de nombreux enfants puisque ces derniers sont fatigués.

Clelia Ben Romdhane remarque qu'avec le mercredi matin libre, les enfants étaient moins stressés. Il était également possible de plus jouer le mardi soir.

Margot Chanson mentionne que l'école prend beaucoup de place. Elle faisait du solfège, mais elle va devoir arrêter en raison des charges de travail. Les enfants ont besoin d'être des enfants et de jouer.

Une députée PDC remarque que les élèves ont des agendas de ministre. Les parents travaillent plus que jadis et elle demande comment elles pensent gérer ce temps libre sans parents. Margot Chanson répond que l'école n'est pas une garderie. Elle précise qu'il y a beaucoup de lieux où placer les enfants comme des centres aérés.

Une députée S félicite les deux enfants et avoue avoir un fils de 10 ans qui estime qu'il faudrait éliminer les devoirs pour éviter d'être fatigué. Margot Chanson répond que c'est une bonne idée, mais elle doute que les professeurs soient d'accord. Clelia Ben Romdhane précise qu'il faudrait peut-être moins de devoirs.

A un député S qui demande comment les enseignants et le directeur réagissent lorsque les enfants leur parlent de fatigue, Margot Chanson répond qu'ils s'en rendent compte, car les élèves travaillent moins bien lorsqu'ils sont fatigués, mais elle déclare qu'ils ne peuvent rien faire. Le commissaire demande s'ils ne peuvent pas alléger les cours. Margot Chanson répond que cela dépend du comportement des enfants. Clelia Ben Romdhane ajoute que si les enfants travaillent bien, ils peuvent jouer un moment. Margot Chanson précise toutefois qu'il est rare que les enfants aient du temps pour jouer. Le

député affirme que certaines familles qui ont moins de chance peuvent trouver dans l'école un lieu où sociabiliser leurs enfants. Donner congé aux enfants le mercredi matin ne constitue-t-il pas un risque ? Margot Chanson répond que c'est un risque qui dépend des parents. Le même commissaire S pense qu'une manifestation aurait été une bonne idée et il demande pourquoi y avoir renoncé. Margot Chanson répond qu'elle voulait organiser cette manifestation avec l'école, mais c'était compliqué. Elle ajoute que sa maman estimait que manifester dans la rue pouvait être dangereux et qu'il était préférable de faire une pétition.

Une députée S veut savoir ensuite combien de temps elles mettent pour faire leur devoir. Clelia Ben Romdhane répond que cette question a été posée en classe et que la plupart des élèves ont répondu passer une heure et demie par semaine en plus des devoirs surveillés, lesquels durent 45 minutes. La députée observe que les devoirs surveillés ne suffisent donc pas. Elle signale ensuite avoir observé que des enfants se couchaient très tard et elle demande à quelle heure elles se couchent. Les deux pétitionnaires affirment se coucher vers 20h.

Un député UDC veut savoir si les deux élèves vont aux études surveillées. Margot Chanson répond par la négative. Le commissaire demande si le professeur a expliqué que les 45 minutes de devoirs surveillés étaient insuffisantes. Il rappelle en effet que l'apprentissage de certaines matières se fait dans la durée. M<sup>me</sup> Ben Romdhane mère répond que les enfants reçoivent leurs devoirs le lundi et doivent les rendre le vendredi. Elle ajoute qu'elles travaillent donc tous les jours 30 minutes à leurs devoirs, mais que certains élèves sont en difficulté et ont besoin de plus de temps. Les enfants terminent à 16h et sont à la maison à 16h30. Des enfants ont **des activités en dehors de l'école comme le sport ou la musique, activités qui concourent également à la formation, et le temps manque très souvent**. Si certains ont la chance de trouver un équilibre, ce n'est pas le cas dans toutes les familles. M<sup>me</sup> Chanson pense que la fatigue intellectuelle a augmenté avec l'école et qu'il a fallu faire des choix puisqu'elle n'était pas d'accord d'imposer à son enfant un horaire de ministre. Elles ont toute la vie pour travailler et elle pense qu'à dix ans il est important de pouvoir jouer.

### **3. Audition du 11 mars 2019 : M<sup>me</sup> Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat (DIP), et M<sup>me</sup> Paola Marchesini, secrétaire générale (DIP)**

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta rappelle que le mercredi matin est la résultante d'un **long travail mené par le DIP** et par les parents, et avalisé par une votation populaire. Il était question d'introduire les heures d'enseignement d'anglais et de respecter le plan d'enseignement romand. En outre, les élèves

genevois étaient les élèves romands à avoir **le moins d'heures d'école**. Les ruptures de rythme sont extrêmement néfastes pour les élèves selon un grand nombre d'études. Il est vrai que, lors des premières années, les enseignants rapportaient que les élèves étaient plus fatigués qu'au préalable. Ces remarques ne sont plus aussi fréquentes et il est difficile de savoir si cette fatigue du début n'était pas engendrée par la nouveauté et le fait que les parents ne jouaient pas le jeu. Genève est maintenant le canton qui a **le plus d'heures de scolarité de Suisse**. M<sup>me</sup> Marchesini rappelle en outre que l'introduction du mercredi matin a donné lieu à une réorganisation générale de l'offre parascolaire.

Une députée PDC mentionne que les jeunes filles entendues semblaient très à l'aise avec l'école, et qu'elles indiquaient qu'il serait intéressant de consacrer le mercredi matin à des matières culturelle ou sportive. La magistrate répond que les heures données le mercredi matin sont très variables. Elle ajoute qu'il est également nécessaire de faire l'éducation des parents qui laissent leur enfant devant des écrans. Il faut que les parents laissent à leur enfant des temps de jeu en remarquant que **trop de parents imposent à leur enfant des horaires très lourds avec des activités multiples en dehors de l'école**.

Un député PLR rappelle que ce sont les langues, et particulièrement l'allemand et l'anglais, qui prennent le plus de temps aux enfants. Il se demande s'il serait possible d'introduire l'anglais lors des deux dernières années du second cycle seulement. M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond qu'il est malaisé de répondre à cette question puisque l'efficacité du mercredi matin ne peut guère être évaluée pour le moment. C'est la qualité plus que le temps d'enseignement qui compte. Il est difficile de comparer la situation actuelle avec la situation précédente puisqu'en même temps sont apparus une nouvelle discipline, le mercredi matin et le plan d'étude romand. M<sup>me</sup> Marchesini ajoute que des choix avaient été opérés à ce moment. Elle indique que, dans son école, les heures d'art visuel avaient ainsi été diminuées.

Le commissaire PLR demande si la troisième langue est remise en question par la CDIP. M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond par la négative, mais affirme qu'**avoir introduit l'anglais n'était pas une bonne idée** à Genève puisque la moitié de la population scolaire n'est pas de langue maternelle française. Cela n'a fait que péjorer la situation d'élèves en difficulté, mais il serait possible de se demander si Genève ne doit pas faire cavalier seul... !

Un commissaire S veut savoir comment expliquer l'anachronisme des deux mois de vacances durant l'été. Il se demande par ailleurs ce qu'il en est des vacances de Noël et de Pâques et si ces fêtes seront laïcisées.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond par la négative et mentionne qu'il est nécessaire de laisser ces dates de vacances pour des questions d'organisation. Une commission parlementaire a envisagé une diminution d'une semaine durant les vacances d'été et un rallongement à deux semaines pendant les vacances de Pâques ainsi qu'un jour de plus à l'Ascension. Cela étant, il n'est pas possible de réduire plus les vacances d'été en raison des travaux de rénovation des bâtiments et pour des questions d'organisation du cycle et du secondaire II. Les élèves à Genève attendent le 30 juin pour savoir ce qu'ils vont faire l'année suivante, alors que ce n'est pas le cas dans les autres cantons. Cela étant, elle aimerait mettre en place dans les quartiers défavorisés des semaines mixtes entre activités scolaires et culturelles, en fin d'été.

Une députée S demande ce qu'il faut penser du principe de la journée continue et si les devoirs surveillés sont ouverts à tous les élèves. Elle ajoute avoir trouvé les deux filles de 10 ans très posées et elle pense qu'il serait intéressant que la conseillère d'Etat les rencontre. M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond que la journée continue ne semble pas susciter l'enthousiasme de la population. Ce modèle est beaucoup plus onéreux que le modèle actuel. Les devoirs surveillés ne sont pas réservés aux élèves qui en ont besoin et certaines familles s'en servent pour garder leur enfant, comme lieu parascolaire. Ces devoirs doivent être restreints et cette option a été limitée à une heure par semaine et par élève. M<sup>me</sup> Marchesini rappelle que les enfants ont deux heures de devoirs par semaine et que les devoirs permettent un lien entre les parents et l'école. Ce lien serait rompu si les devoirs étaient faits lors des devoirs surveillés.

Une députée Verte veut savoir si un bilan général est prévu sur le mercredi matin. L'introduction de l'anglais n'a pas nécessairement été une mauvaise chose, puisque plus on apprend de langues plus les apprentissages sont aisés. Elle se demande si des réflexions sur d'autres manières d'apprentissage sont menées. M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond qu'il est vrai que multiplier les langues peut être efficace, mais elle mentionne **qu'il faut maîtriser le français**. Il est par ailleurs nécessaire d'avoir des enseignants bilingues si la méthodologie d'apprentissage est basée sur le jeu. Un bilan sur le mercredi matin a été partiellement fait, notamment par le département et le SRED. Mais l'analyse des apprentissages va être difficile, puisque les éléments de comparaison avec la situation précédente manquent. Le recul manque également.

La députée Verte observe que l'enseignement de l'allemand est parfois discutable en raison des compétences des enseignants. La magistrate lui répond que les généralistes doivent maîtriser de plus en plus de disciplines et

elle remarque que certains enseignants se suppléent parfois selon les disciplines.

#### 4. Discussion et vote du 18 mars 2019

Le PLR rappelle que la commission a procédé à plusieurs auditions et qu'il avait demandé s'il était possible de n'avoir le mercredi matin que lorsque l'anglais est introduit, à savoir durant les deux dernières années du cycle primaire. Le groupe estime que le recul de temps n'est pas encore suffisant pour se prononcer ; cependant, le mercredi matin pourrait être modulé avec des branches plus légères. Il se demande par ailleurs **pourquoi les élèves genevois sont plus fatigués que ceux des autres cantons** qui suivent aussi l'école durant neuf demi-journées. Il propose donc le dépôt de cette pétition.

Les Verts optent pour le renvoi de cette pétition qui soulève une vraie question. Il est légitime d'avoir un retour sur la mise en place de ce mercredi matin. Ce sont deux enfants qui ont réussi à organiser cette pétition et à se faire entendre par la commission, et il serait bon de faire suivre au CE cette démarche. Cette pétition est **un vrai signal sur l'organisation et les programmes scolaires**, et notamment sur l'horaire continu autant que l'apprentissage des langues. Quant à la fatigue des enfants, c'est un problème à prendre en compte.

L'UDC souligne que ce sont deux enfants qui sont venues présenter leur pétition, contrairement à une pétition précédente sur un sujet similaire qui émanait d'un concierge ! Cela étant, on ne peut pas soutenir cette pétition qui implique des questions d'organisation personnelle. Genève connaissait **un déficit de 1000 heures d'enseignement préalablement**. Selon les études PISA, le canton avait alors un niveau bien inférieur aux autres cantons et il a été possible depuis lors de combler un peu la différence. Le groupe votera donc le dépôt de cette pétition sur le bureau.

Le PS est sensible aux deux argumentations. Continuité et régularité sont des éléments positifs pour l'apprentissage. Supprimer le mercredi matin ne diminuerait pas pour autant le programme, ce qui impliquerait, par contre, **une pression supplémentaire pour les élèves**. Les élèves provenant des familles les plus précaires risqueraient de se retrouver devant la télévision ou livrés à eux-mêmes si le mercredi matin était supprimé.

Le groupe PDC est en faveur du dépôt. Les longs débats qui avaient porté sur le samedi matin ont abouti à la conviction de conserver des plages horaires suffisantes. Si les enfants sont fatigués le mercredi matin, c'est certainement pour **des raisons extrascolaires**, et la **responsabilité parentale**

est engagée. Par ailleurs, la question de l'horaire continu est un vrai débat mais doit être abordée dans un autre contexte.

Le groupe EAG partage l'avis du groupe socialiste.

Le MCG est inquiet **du nivellement par le bas** et des conséquences sur la langue française. Il ne croit pas qu'il faille diminuer le nombre d'heures d'école. La question de l'horaire continu est un vrai enjeu, mais le MCG est en faveur du dépôt sur le bureau.

La présidente passe au vote du renvoi de la P 2056 au Conseil d'Etat :

Oui : 3 (2 Ve, 1 S)

Non : 12 (2 S, 1 EAG, 2 PDC, 4 PLR, 2 MCG, 1 UDC)

Le renvoi est refusé.

La présidente passe ensuite au vote du dépôt sur le bureau du Grand Conseil de la P 2056 :

Oui : 12 (2 S, 1 EAG, 2 PDC, 4 PLR, 2 MCG, 1 UDC)

Non : 3 (2 Ve, 1 S)

Le **dépôt sur le bureau** du Grand Conseil est accepté.

## **Pétition (2056-A)**

### **Pourquoi nous ne voulons plus le mercredi matin**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Pourquoi nous ne voulons plus le mercredi matin ?

Parce que nous sommes fatigués !

Si on avait un jour de congé nous serions plus concentrés en fin de semaine.

C'était bien quand le mercredi nous pouvions :

- nous reposer ;
- faire nos devoirs ;
- déjeuner tranquillement ;
- jouer à la maison ou avec les copains ;
- faire des cours de sport, de la musique, etc.

*N.B. 68 signatures*  
M<sup>me</sup> Margot Chanson  
6P Ecole du Mail



*Date de dépôt : 21 mai 2019*

## RAPPORT DE LA MINORITÉ

### **Rapport de M<sup>me</sup> Delphine Klopfenstein Brogгинi**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La semaine de 4,5 jours refaisait son entrée dans les écoles primaires genevoises en août 2014, avec elle son lot de changements : du renforcement des langues à l'harmonisation romande en passant par la réorganisation des activités extrascolaires et de nouvelles charges pour les enseignant.e.s et les élèves.

Aujourd'hui, cinq ans après l'introduction du mercredi matin à l'école primaire, deux élèves sortent du bois et s'expriment : « Pourquoi nous ne voulons plus le mercredi matin ? Parce que nous sommes fatigués ! Si on avait un jour de congé nous serions plus concentrés en fin de semaine. C'était bien quand le mercredi nous pouvions nous reposer, faire nos devoirs, déjeuner tranquillement, jouer à la maison ou avec les copains ou faire des cours de sport, de la musique. »

Le témoignage de ces deux élèves, partagé par une septantaine d'autres camarades, soulève une vraie question. Le 25 août 2014, 16 000 enfants prenaient le chemin de l'école et testaient la nouveauté du mercredi matin. Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment est-il vécu de l'intérieur par les élèves, par les enseignant.e.s, par les familles ? A t-il un impact sur les apprentissages, sur l'avancée des programmes ? L'introduction de l'anglais est-elle une réussite ?

Un premier bilan sur le mercredi matin a toutefois été réalisé par le département de l'Instruction publique, mais il reste partiel. La demande de ces deux élèves vient ici appuyer le besoin d'avoir un retour plus détaillé sur ces cinq années d'expérience : le mercredi matin ou la manière de l'appréhender convient-il réellement à l'apprentissage de nos enfants ?

Si la minorité de la commission a entendu le cri du cœur de ces deux écolières, elle a aussi lu entre les lignes de la pétition et se questionne elle-même sur l'approche de certains apprentissages.

La pétition amène des réflexions toujours d'actualité sur la place qu'occupe réellement les cours de musique, d'arts plastiques, de travaux manuels ou de sport et leurs rôles essentiels dans la formation et l'intégration. Des réflexions sur notre rapport aux langues étrangères et la manière de les apprendre : devrions-nous développer davantage le principe d'apprendre dans la langue de l'autre ou utiliser le jeu et des méthodes ludiques pour une meilleure intégration des langues nouvelles chez les écolières et écoliers de 10 ans ?

Interpellée aussi par la fatigue révélée par les deux élèves, la minorité se questionne sur le rythme des journées à l'école. Qu'en est-il de la réflexion sur l'horaire continu, qui fait ses preuves en Finlande ou en Allemagne, où tant les élèves dans leur apprentissage que les enseignant.e.s et les parents dans leur vie professionnelle sont favorisés ? Le projet pilote établi à l'école des Eaux-Vives pourrait-il un jour être généralisé ? Les deux écolières ont raison, « l'école prend beaucoup de place » dans la semaine d'un enfant. Adapter les horaires au mieux, respectant le rythme des enfants, le travail des enseignant.e.s les programmes à tenir et l'activité des parents est un vrai défi.

Soutenir cette pétition, c'est d'une part, s'assurer que ces réflexions soient menées sur la durée, dans l'optique d'une école plus inclusive et pour l'intégration de chacune et chacun en se fondant sur le principe d'égalité des chances. Soutenir cette pétition, c'est aussi réserver un accueil chaleureux à la démarche de ces deux écolières. Agées de 10 ans, elles ont rédigé une pétition, formulant leur demande, qu'elles ont fait signer à leurs camarades. Elles l'ont défendue en commission devant des députées et députés du Grand Conseil avec des arguments affutés. Leur démarche est à saluer. A l'image des marches et des grèves pour le climat, où les enfants et les jeunes s'emparent de plus en plus des thématiques qui leur sont propres. En battant le pavé, ils expriment publiquement ce que la plupart d'entre eux ne peuvent pas encore faire dans les urnes. A l'image aussi de la jeune Greta Thunberg, militante suédoise écologiste de la première heure. Cette pétition porte la voix des générations futures et nous devons l'entendre.